

Compte rendu de l'interpellation du ministère par la FSU lors du CHSCT M du 26 novembre 2019

La question du démantèlement du service public d'orientation de l'EN n'est pas nouvelle puisque, depuis 2015, une carte-cible définissant le nombre minimal de CIO que l'État pourrait conserver, avait été établie. Cette carte visait à faire face aux désengagements des départements. Elle correspondait à la fermeture de près d'un tiers des CIO, pourtant seuls services de proximité pour la scolarité et l'orientation des élèves.

En avril 2018, le MEN a annoncé son intention de ne conserver qu'un seul CIO par département. Cette décision contraire aux engagements de 2014-2015, conduirait à supprimer les 2/3 des CIO et à nommer les PsyEN dans les lycées, détruisant dans le même temps des équipes de travail, des lieux de réception du public et une visibilité patiemment acquise sur les territoires, notamment auprès des partenaires.

Depuis plus d'un an et demi, le MEN ne répond pas aux demandes de la profession quant au devenir des CIO et des PsyEN, entretenant une insécurité croissante. Or, dans les académies les fermetures et la maltraitance des personnels continuent.

La loi du 5 septembre 2018 organise par ailleurs le transfert de 200 ETP de l'Onisep aux régions.

1. L'ONISEP

Le transfert d'une partie des missions des Dronisep aux régions se traduit par un transfert financier équivalant à 155 ETP dès le 1^{er} janvier 2020. **Mais les régions n'auront aucune obligation de reprendre les personnels Onisep.**

Résultat : les agents qui souhaitent intégrer la région devront passer un entretien de recrutement sur les quelques postes proposés par les exécutifs régionaux. Les autres ne savent pas ce qu'ils vont devenir, pour qui ils pourront travailler et avec quelles missions !

Cette méthode remet profondément en cause la professionnalité de collègues expérimentés. Les titulaires n'ont aucune certitude de retrouver un emploi correspondant à leurs compétences et les CDD seront sans doute licenciés.

1.2. Concernant les missions des personnels :

- Le flou est aussi de mise. Les personnels ne sont pas assurés que les missions de l'ONISEP persistent ? Le tout numérique serait privilégié...
- Une grande inquiétude persiste quant au recueil d'information sur les formations et les métiers dans les académies qui vont être plus difficiles à recueillir avec moins de personnels... Alors que les données de la base IDEO nécessaires pour les guides d'orientation seront fournies gratuitement aux régions

Les inquiétudes durent depuis plus deux ans, les personnels se sentent délaissés et ne trouvent plus de sens à leur travail. L'alerte a été donnée lors de toutes les instances où des textes réglementaires ont été présentés.

On est bien dans une situation génératrice de RPS qui comporte des risques pour la santé mentale et physique des personnels.

2. Les CIO

2.1. Dégradation des conditions d'exercice

Les fermetures de CIO se succèdent et sont réalisées dans l'urgence et sans aucun ménagement pour les personnels. Les lieux d'accueil ouverts sans qu'on prenne la peine de vérifier qu'ils permettent un fonctionnement normal de CIO, ne correspondent pas le plus souvent aux conditions minimales de fonctionnement.

2.2. Conséquences des fermetures ou fusion des CIO, des restructurations sur les personnels

2.2.1. Pour les DCIO concernés par une fermeture

Les collègues subissent des pressions de l'administration pour qu'ils organisent la fermeture du service dont ils sont responsables et cela sans aucun soutien de la hiérarchie (c'est-à-dire organisation du déménagement, mise en cartons, règlement de tous les problèmes techniques sur les nouveaux lieux, soutien des collègues, etc.). **Les DCIO ont le sentiment que leur travail et leur fonction sont inutiles**, le travail accompli (partenariat, animation d'équipe, etc.) est nié puisque tout leur temps est occupé par cette mission première qui est d'assurer les conditions de la continuité du service (cf. circulaire n° 2017-079 du 28-4-2017). **Cela provoque une perte de sens du travail, une dévalorisation et beaucoup d'anxiété.**

Des pressions sont exercées dans certaines académies (Nouvelle Aquitaine, Orléans-Tours) sur les DCIO pour qu'ils acceptent une mise à disposition de la région avec l'argument de la fermeture de leur CIO. Parfois, ces interventions de la hiérarchie sont à la limite du harcèlement.

Dans les cas de déménagement, les personnels et le DCIO sont prévenus au dernier moment et ne sont pas associés à la recherche de solution de remplacement. Parfois même, comme à Orléans-Tours, des solutions de relogement gratuites ont été refusées par le rectorat sans explication.

2.2.2 Pour les équipes

Nous l'avons déjà exprimé : les conditions d'accueil du public se sont dégradées et cela entraîne de grandes difficultés pour les collègues, se sentant incapable d'assurer des conditions satisfaisantes d'accueil (confidentialité, connexion internet défectueuse quand il s'agit d'aider un consultant sur Parcousup par exemple »)

Les fermetures de CIO ont déjà entraîné la perte du travail collectif (exemple CIO de Rennes). Cette longue période d'attente des décisions concernant l'avenir du service a des conséquences

lourdes sur les ambiances de travail dans les CIO. Les incertitudes sont anxiogènes, in sécurisantes et empêchent les collègues de construire des projets d'activité.

Les postes de personnels administratifs supprimés ont aussi des conséquences sur le fonctionnement et la continuité du service. La charge de travail est alors transférée sur les DCIO et PsyEN (boîte mail du CIO, prise de rdv, premier accueil, fonctionnement du matériel informatique ou de reprographie).

Conclusion :

Les CIO ne sont pas de simples lieux d'accueil du public. Ce sont des services à part entière avec des missions à remplir, une organisation et un fonctionnement qui doivent respecter la déontologie professionnelle et la qualité d'un service de réception du public.

Les PsyEN, les personnels administratifs et les DCIO ne sont pas des pions. Ils déploient leur professionnalité dans un certain contexte déjà difficile du fait de l'insuffisance des postes. Ils parviennent à se faire reconnaître dans les EPLE et à nouer des contacts avec les partenaires extérieurs et tout cela est balayé par une décision administrative de fermeture.

Qu'on ne nous dise pas qu'il s'agit de désengagement des départements ou de problèmes financiers. Les désengagements ont été gérés depuis 2015-2016 et des solutions de relogement à titre gracieux sont refusées. L'Etat finance dans le cadre du PIA 3 12 lauréats d'un appel à projet (start-up, entreprise privée, associations) ...ces financements sont apportés sur des missions, soit disant complémentaires, mais les frontières sont très floues. Cette remarque s'applique également aux PsyEN.

Les collègues le savent et en déduisent une volonté de démanteler le service public d'orientation de l'EN. Le SNES demande un groupe de travail national fixant des critères pour le maintien de CIO dignes de ce nom sur le territoire.